Académie Royale

de Langue et de Littérature

Françaises

BULLETIN

TOME XX — N° 1
MAI 1941

SOMMAIRE

Un Poète oublié : Le Baron de Walef : Lecture faite par M. Georges Rency, à la séance du 8 février 1941 5

Quelques Correspondants d'Eugène Van Bemmel : Lecture faite par M. Gustave Charlier, à la séance du 8 mars 1941 . 17

Chronique :

Joseph Vrindts 29
Georges Doutrepont 31
Les Concours 33
Les Prix 33

Ouvrages reçus 35

Académie Royale

de Langue et de Littérature

Françaises

Académie Royale

de Langue et de Littérature

Françaises

BULLETIN

TOME XX
1941

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES
LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Un Poète belge oublié : Le Baron de Walef

Communication de M. Georges Rency

(Lecture faite par M. Georges RENCY, à la séance du 8 février 1941)

Madame, Messieurs,

Parmi les soins que nous avons assumés en entrant dans cette compagnie, il n'en est pas de plus important et de plus agréable que celui qui nous attache à réveiller la mémoire des écrivains belges, de jadis et de naguère, injustement ignorés.

Tel est bien le cas du Baron de Walef, gentilhomme liégeois, que son contemporain Nicolas Boileau regardait comme l'un des bons poètes de leur temps et dont le nom ne figure plus aujourd'hui que dans un coin perdu de nos histoires littéraires.

C'est le cas aussi, d'ailleurs, de cet Alexandre Lainez, né à Chimay en 1650, mort à Paris en 1710, l'émule anacréontique des Chapelle, des Chaulieu, des La Fare, l'ami des Vendôme et des Condé, poète de cabaret, si l'on veut, mais le plus spirituel et le plus parfait, et qui ne dut, sans doute, qu'à son amour farouche de l'indépendance de ne point occuper une place en vue sur le Parnasse du Grand Siècle. Comme Fontenelle, qui l'admirait fort, lui demandait pourquoi il ne se présentait pas à l'Académie, Lainez lui répondait superbement : « Moi ! Moi à l'Académie ! Et qui donc alors serait votre juge ? » Il se piquait d'ailleurs de

n'être pas un écrivain de profession. Quelqu'un le pressait de publier les vers éclos à la chaleur des banquets. « Est-ce que j'écris, moi ? » s'écria-t-il. Ce poète malgré lui montrait, en toute matière et en toute circonstance, l'originalité la plus vive. Sur son lit de mort, il voulut engager un procès contre son confesseur qui venait de lui enlever et d'emporter le cahier de ses poésies licencieuses. Il se consolait malaisément de mourir avant d'avoir obtenu justice et aussi parce qu'on refusait de le transporter nuitamment sur la colline Montmartre pour y voir se lever une dernière fois le soleil. Voilà notre Lainez, qui mériterait bien, je pense, d'occuper, lui aussi, les studieux loisirs de l'un d'entre nous.

Pour l'instant, si vous le voulez bien, nous réserverons notre attention au Baron de Walef qui fut l'une des illustrations de cette brillante école de Liège dont, dès le XI^e^ siècle, les glorieux disciples jalonnent le cours de notre histoire. Ce n'est pas à vous, Madame et Messieurs, qu'il faut rappeler les noms d'Adelman, d'Albéric de Trois-Fontaines, de Jean le Bel, de Hemricourt, de Jean d'Outremeuse, du critique Langius, ami de Juste-Lipse, des poètes Jacques de Boulongne, Gilles Boileau, Honoré Barthélemy et de ce Jean Polyte que d'aucuns mettaient au-dessus du fameux du Bartas.

Au XVII^e^ siècle, ce fut la même efflorescence. Malheureusement, il manquait aux écrivains liégeois d'alors ce qui a toujours manqué jusqu'ici aux écrivains de Belgique : un gouvernement ayant conscience de la valeur sociale des Lettres et des devoirs de protection qui lui incombent.

« L'Italie, dit Goethe, a dû sa grandeur à l'émulation de ses princes qui se disputaient les uns aux autres la possession des hommes de génie et la jouissance de leurs talents. »

Si le Prince-Evêque Maximilien de Bavière avait compris de cette façon son rôle, on n'eût pas vu toutes les forces intellectuelles de la Ville et des Etats de Liège émigrer en France ou ailleurs : un de Malte allant mettre ses précieux talents de Conseiller à la dévotion de Louis XIV, un Henri Dumont devenant le maître de chapelle de ce prince, un J. Varin et un J. Valdor se faisant ses graveurs attitrés,

un de Lairesse confondant son labeur avec celui des maîtres peintres hollandais de son temps.

On n'eût pas vu non plus, sans nul doute, un Baron de Walef, magnifiquement doué pour la poésie, forcé de négliger les Muses et quittant Apollon pour Mars, allant de Cour en Cour offrir à la plus généreuse les services de son épée.

Né à Liège ou à Nivelles (le point est contesté), ayant par sa mère du sang de grand d'Espagne dans ses veines liégeoises, Walef fait, à la diable, des études assez disparates et désordonnées. Elève médiocre, mais poète précoce, il a seize ans quand il compose un grand poème héroï-comique sur le fameux combat des échasses de Namur. Il le fait précéder d'un sonnet à Chloris : et c'est bien le cas de dire qu'un seul sonnet vaut bien un long poème, surtout, comme c'est ici le cas, quand le poème est médiocre. Mais tel est ce sonnet auquel on ne saurait refuser ni le charme, ni l'esprit :

Chloris, voici des vers que ma main te présente,
Bons ou méchants, n'importe, il suffit que pour toi,
M'acquittant sans regret de ce galant emploi,
J'ai fait ce que j'ai pu pour te rendre contente.

J'ai contraint mon humeur, ma plume impatiente.
D'un poème assez long j'ai surmonté l'effroi !
Après un tel effort que feras-tu pour moi
Qui te puisse à mes soins montrer reconnaissante ?

Déjà depuis longtemps objet de ta rigueur,
J'ai cherché vainement le chemin de ton cœur,
C'est l'unique bonheur où tu sais que j'aspire.

Mais à de moindres biens il faut borner mes vœux :
Pour prix de mon travail, je serai trop heureux
Si tu prends seulement la peine de le lire.

Lut-elle ou ne lut-elle pas ? Nous n'en saurons jamais rien. Mais ce qui est certain, hélas ! c'est que le poème en question, si galamment dédié, n'émut guère les populations et laissa son auteur aussi noble, mais aussi gueux que devant. Et de Walef, qui manquait essentiellement d'argent, se fit, par antiphrase, officier de fortune.

Le grand Turenne était son dieu : il s'engage à sa suite dans la carrière des armes. A dix-huit ans, en 1670, il est capitaine aux dragons du Prince-Evêque. Mais dès 1675, Louis XIV envahissant la Belgique, Walef passe aux Français et, sous Turenne, Condé, Catinat et Luxembourg, prend part vaillamment aux luttes acharnées qui conduisent à la paix de Nimègue.

Licencié, il va s'installer à Paris. Racine et Boileau sont alors au pinacle : il se donne à eux tout entier et se fait leur disciple. Il se cherche aussi un mécène et le trouve en la personne de ce Marquis de Dangeau pour qui Saint-Simon professe si peu d'estime, mais qui semble avoir eu tout au moins le mérite d'aimer sincèrement les Lettres et de faire quelque bien à ceux qui les cultivaient. Dangeau prend notre Walef en charge et le « lance », comme on dirait à présent, dans la bonne société. Cependant, timide encore, le poète hésite à montrer les fruits de sa verve. Enfin, il se décide à dédier à Boileau une épître en vers à laquelle, rare aubaine ! l'illustre critique, devenu depuis peu historiographe du Roi, répondit par la lettre suivante. (Je la cite telle qu'elle fut publiée par M. de Villenfagne, en 1779, dans son Edition des Œuvres choisies du Baron de Walef, à Liège, chez Lemarié, libraire, vis-à-vis l'Hôtel de Ville. Villenfagne fait remarquer que cette lettre ne figure pas dans les Œuvres de Boileau, mais ne semble pas mettre en doute son authenticité).

« Monsieur,

« Si l'Histoire ne m'avait point tiré du métier de la Poésie, je ne me sens point si épuisé que je ne trouvasse des rimes pour répondre à une aussi obligeante Epître, que celle que

vous m'avez adressée; ce serait par des vers que j'aurais répondu à d'aussi excellents vers que les vôtres; je vous aurais rendu figure pour figure, exagération pour exagération, et en vous mettant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je vous aurais fait voir que l'on ne me met pas impunément au-dessus des Orphées et des Amphions; mais puisque la Poésie m'est en quelque sorte interdite, trouvez bon, Monsieur, que je vous assure en prose très simple, mais très sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux, que j'y trouve de la force et de l'élégance, et que je ne conçois point comment un homme nourri dans le... (ici, il manque des mots, qui ne devaient guère être flatteurs pour nous !) ait pu deviner tous les mystères de notre langue.

» Vous me faites entendre, Monsieur, que c'est moi qui vous ai inspiré; si cela est, je suis dans mes inspirations beaucoup plus heureux pour vous que pour moi-même, puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu; je ne sais si Horace et Juvénal ont eu des disciples pareils à vous; mais quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs, voilà un endroit par où je les surpasse.

» J'aurai toute ma vie une obligation très sensible à M. le Marquis de d'Angeau de m'avoir procuré l'honneur de votre connaissance; il ne tiendra qu'à vous que cette connaissance se convertisse en une étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi, Monsieur, votre..., etc. ».

L'extrême amabilité de cette lettre est-elle due au fait que Walef était protégé par le puissant Dangeau à qui Boileau voulait plaire ? Peut-être. En tout cas, elle témoigne du singulier crédit que possédait notre poète à la Cour la plus éclairée de l'univers.

Encouragé par cette réponse de Boileau, Walef se pousse hardiment dans le monde des Lettres et dans le monde des Salons. Partout courent et se propagent odes, épigrammes, épîtres, madrigaux de sa façon. Il déploie un luxe inouï, multiplie de-ci de-là les intrigues, se voit en passe d'accéder aux situations les plus brillantes quand il se fait ruiner au

jeu, et si bien ruiner qu'il n'a plus que deux ressources, reprendre du service ou se marier. Pour plus de sûreté, il a recours aux deux en même temps. Il obtient aisément un brevet d'officier dans l'infanterie espagnole et, en 1679, épouse Marie de Sualar dont la dot avait plus de séduction que l'humeur acariâtre et jalouse. Cette noble dame ne rendit pas son mari heureux et ne réussit guère à le fixer au foyer. Il faut dire à son excuse que Walef était peu fait pour les devoirs du mariage et que ceux-ci ne l'empêchèrent jamais de courtiser l'aventure avec une allègre passion.

Les Turcs, en ce moment, sous Mahomet IV, envahissent la Hongrie. Walef s'empresse de quitter l'armée du Roi d'Espagne pour celle de l'Empereur où il devient officier dans un régiment de cuirassiers. Mais en passant par Cologne, il se laisse offrir, par le Prince de Furstenberg, une compagnie dans le régiment de La Salle. La Salle tué dans un combat, il revient aux Impériaux et on le retrouve bientôt aux frontières de Turquie où il prétend avoir découvert un ouvrage inconnu du poète grec Musée qu'Ovide aurait traduit en latin pendant son exil chez les Sarmates. C'est le poème des *Titans* que Walef feint de translater lui-même en français. Faut-il dire qu'on ne vit jamais le manuscrit d'Ovide et qu'il ne s'agit là que d'une spirituelle mystification ?

De 1688 à 1699, il fait campagne dans un régiment français. Après le traité de Ryswick, il passe la Manche, en la compagnie d'une jolie Anglaise, et se fait présenter à la Cour du Roi Guillaume III où il se lie d'amitié avec lord Churchill, plus connu sous le nom glorieux et comique à la fois de Malborourgh. Ce dernier lui fait obtenir un poste élevé dans un corps anglo-hollandais dirigé contre la France. Walef s'y conduit si vaillamment qu'à Ramillies il est créé général sur le champ de bataille et cité à l'ordre de l'armée.

Il lui arrivait souvent, à cette époque, de résider à La Haye ou à Rotterdam. Il y nouait d'utiles relations avec des philosophes français que la révocation de l'Edit de Nantes avait contraints à l'exil. C'est ainsi qu'il connut l'illustre Bayle qui correspondait régulièrement avec lui et ne manqua pas de lui

communiquer son savant scepticisme. Walef était un peu de la nature du caméléon. Cosmopolite à outrance, il prenait volontiers, en politique, en philosophe ou en morale, la couleur et le ton des milieux où il fréquentait. Et ce n'est certes point pour sa fidélité aux causes qu'il sert qu'il sera loué dans les âges à venir.

Après la paix d'Utrecht, qui est de 1713, il tombe en disgrâce auprès de ses maîtres anglais et, deux ans plus tard, dégoûté du service militaire, il revient à Paris qu'il n'a plus vu depuis trente-cinq ans. Quelle différence ! Louis XIV vient alors de mourir. Racine et Boileau ont disparu. Leurs successeurs sont si médiocres, surtout dans le domaine de la tragédie, avec les Lafosse, les Duché, les Campistron, les Lagrange-Chancel, les Châteaubrun, que notre Walef, qui ne doute jamais de rien, conçoit aussitôt l'audacieux projet de restaurer un genre dramatique que ces pâles imitateurs cultivent si mal. Il y a bien Crébillon qui pourrait lui faire obstacle. Mais ne sait-il pas que Boileau mourant, après avoir entendu quelques scènes de *Rhadamiste et Zénobie*, la meilleure pièce pourtant de cet auteur, s'est écrié :

« Quoi ! Cherchez-vous à me hâter l'heure fatale ? Voilà un auteur devant qui les Boyer et les Pradon sont de vrais soleils ! Hélas ! J'ai moins de regret à quitter la vie, puisque notre siècle enchérit chaque jour sur les sottises ! »

Connaissant l'opinion de Boileau sur lui-même par la lettre citée plus haut, il était assez naturel, en somme, que Walef se crût capable de faire mieux que les Boyer, les Pradon, voire que le rugueux Crébillon. Il composa d'abord une *Electre*, un *Mahomet II*, un *Annibal à Capoue*. Mais sa malchance congénitale ne l'avait pas quitté. Aucune de ces pièces ne fut jouée, ni à Paris, ni ailleurs. Les deux premières ont été imprimées, l'autre repose encore, en manuscrit, dans les archives de la famille de Walef.

J'ai lu *Electre* et *Mahomet*. J'ai vu *Electre* à la scène, récemment. Les deux œuvres sont intéressantes, très supérieures

à du Campistron ou à du Châteaubrun, égales, surtout *Électre*, aux bons morceaux de Crébillon. Les influences cornéliennes et raciniennes y sont flagrantes, évidemment. Mais l'heure n'était pas venue encore où le théâtre pût s'arracher au sillon entamé par Jodelle et creusé plus avant par *Le Cid*. En lisant sans parti-pris la scène suivante de *Mahomet II*, on conviendra que Walef se maintient dans une très honnête moyenne, parmi les meilleurs disciples des deux grands maîtres de la Tragédie au XVII[e] siècle.

Mahomet harcèle de son amour Irène comme Pyrrhus Andromaque; toutefois l'héroïne de Walef a moins de douceur dans le caractère que celle de Racine. On lui trouverait plutôt des points de ressemblance avec les « adorables furies » de Corneille.

Mahomet

Madame, par pitié pour moi-même, pour vous,
Abandonnez votre âme à des conseils plus doux ;
Recevez le pardon que l'amour vous présente,
Ou daignez seulement de paraître innocente ;
Vous pouvez d'un regard désarmer mon courroux.
Faut-il, pour vous sauver, embrasser vos genoux ?
J'attends, sans m'étonner, la présence d'un traître ;
Suivi des factieux, il va bientôt paraître ;
Voyez de quels périls vos jours sont menacés.
Si je me souvenais de mes vœux repoussés,
Peut-être qu'avec eux je pourrais vous confondre,
Et de moi-même alors je ne puis vous répondre...
Je ne sais de quel feu vos yeux sont allumés,
Mais quel que soit l'objet qui les ait enflammés,
Mon amour en reçoit une force nouvelle,
Et jamais à mes yeux vous ne fûtes plus belle.

Irène

Ah! que ne puis-je encor t'inspirer plus d'amour!
J'en aime les transports, et dans cet heureux jour,

Où de mes sentiments ton camp même est complice,
Ton amour à mes yeux est un nouveau supplice.
Ibrahim s'est chargé d'un spectacle si doux.
Bientôt, tu le verras...

Mahomet

Madame, l'aimez-vous ?

Irène

Pour te bien exprimer à quel point je l'adore,
Tyran, je le chéris autant que je t'abhorre.
Il suffit que son sang soit ennemi du tien :
Soit que déjà mon cœur, d'accord avec le sien,
Eût présumé l'aveu qu'il m'a fait de sa flamme,
Soit que pour toi ma haine eût disposé mon âme
A former de nos cœurs la secrète union,
J'ai saisi contre toi l'heureuse occasion,
Qui, vengeant hautement l'innocence opprimée,
Flattait encor l'ardeur dont je suis animée.
Je lis dans tes regards l'arrêt de mon trépas,
Mais ton ressentiment ne m'ébranlera pas,
Et je mourrai du moins dans la douce assurance
Que l'univers vengé me doit sa délivrance.
Déjà je vois ton sang qui coule en ce palais
De ton horrible règne expier les forfaits ;
Je vois tous les Etats que ta fureur menace
D'une fête publique honorer mon audace,
De ton funeste sort partout se réjouir
Et ne devoir qu'à moi la douceur d'en jouir.

Si Walef s'était fixé à Paris, s'il avait persisté à y entretenir des relations utiles, peut-être fût-il parvenu à faire applaudir ces vers qui, au demeurant, sont d'assez beaux vers, sur la scène des Français, aussi bien qu'un Châteaubrun ou un Lagrange-Chancel. Malheureusement, Walef est un être qui ne se fixe jamais. Vers le temps où il terminait son *Mahomet*, il se laissa entraîner par le père Tourne-

mine dans une cabale contre le Régent. Il composa contre celui-ci un poème intitulé *Thémire*, qu'il lut chez la Duchesse du Maine, c'est-à-dire, vous n'en doutez pas, dans le milieu où sa verve satirique était assurée de recueillir les plus vifs applaudissements. Ce succès fut vraisemblablement la cause du choix que la pétulante Duchesse fit du Baron de Walef pour porter au Roi d'Espagne un rapport secret que le poète avait, au reste, rédigé de sa plume. Et c'est ainsi que Walef fut mêlé peu ou prou à la conspiration de Cellamare. S'il faut en croire la médisante Rose de Launay, dans ses mémoires, son intervention ne fut pas heureuse, et par sa faute, bien entendu ! Quand un agent diplomatique échoue dans une mission, qui ne sait qu'on le charge aussitôt de tous les péchés d'Israël ?

Il ne semble pas pourtant que Walef ait été mal reçu à la Cour de Madrid. On y vit en lui moins l'envoyé de la Duchesse du Maine que le petit-fils, par sa mère, de don Blasco d'Alagon, grand d'Espagne. Il est nommé lieutenant-général, puis inspecteur-général de la cavalerie et de l'infanterie espagnole, enfin gouverneur militaire du royaume de Valence. Cette fois, sa fortune paraît définitivement assise sur des bases solides. Mais sa malchance veillait : il perd son fils Victoire, brigadier dans l'armée espagnole, tué au siège de Ceuta. A peine remis de ce terrible coup du sort, il est rappelé à Liège par un procès d'où dépend une grande partie de sa fortune.

Rentré dans sa petite patrie, il ne la quittera plus guère. Il continue à noircir des masses énormes de papier et il entretient des relations suivies avec le Prince Eugène de Savoie et même avec l'Empereur Charles qui le chargent d'observer — de loin — les intrigues et les menées de la Cour de France. N'insistons pas trop sur le caractère un peu spécial de cette mission délicate.

En récompense de ses services, Walef sollicite de l'Empereur d'être son ambassadeur auprès des Etats de Belgique. Il l'accable, à cet effet, ainsi que le prince Eugène, d'Odes dithyrambiques. Il dédie au Souverain ses *Considérations sur l'Iliade*, qui sont de bien méchantes considérations puisque

le vieil aède en sort considérablement abîmé. Walef, à l'époque, donnait volontiers dans les idées iconoclastes du parti des modernes. Si Boileau avait pu prévoir cette évolution, on doute qu'il lui eût jamais écrit la lettre dont Walef était, à juste titre, si fier.

Tant de flatteries intéressées ne conduisent pas le Poète à l'ambassade de Bruxelles, mais lui valent le grade de Feld-Maréchal lieutenant de l'Empire, avec les appointements d'un général de bataille.

Il ne devait pas jouir longtemps du titre et de ses avantages. Perclus de rhumatismes, il paye durement ses péchés de jeunesse. Il s'en prend naturellement aux médecins, qu'il traite d'ânes bâtés et contre lesquels il exerce, en vers corrosifs, son humeur quinteuse. Il écrit encore, il écrit partout, même à table. Et c'est en écrivant, ou presque, qu'il meurt, le 2 juillet 1734, âgé de 82 ans.

Ceux qui ont analysé et commenté la vie et l'œuvre du Baron de Walef leur ont reproché bien des défauts. On a dit que l'auteur montrait, en toute circonstance, un orgueil et une vanité excessifs; que l'œuvre, trop abondante, n'observait pas cette loi essentielle qui veut que le Temps ne respecte pas ce qu'on a fait sans lui. Et il y a certes bien du vrai dans ces critiques. Mais il est un grief, souvent allégué, dont Walef ne saurait être chargé. On l'a accusé de n'avoir pas aimé sa patrie. A tout le moins, s'il lui fut longtemps infidèle, il faut bien convenir qu'il lui donna ses derniers ans et sa dernière pensée.

Une disposition de son testament réservait une partie importante de ses biens à la fondation, à Liège, d'une Académie des Lettres et des Beaux-Arts, avec toute une série de concours et de prix dont il réglait minutieusement les conditions, instituant un jury et fixant même les indemnités à allouer aux membres qui y siégeraient. Le Père Recteur des Jésuites recevait une allocation spéciale et annuelle de 20 écus pour donner à dîner aux cinq membres du dit jury. Malheureusement — et voilà un correctif qui revient souvent dans cette rapide étude — malheureusement Walef

mourut avant que les formalités que requérait son testament eussent été remplies. La fortune contraire s'acharna sur lui jusqu'au bout. Nous lui tiendrons compte néanmoins de ses bonnes intentions. Et nous aiderons à sortir de l'ombre cette figure intéressante, ce poète estimable, en qui nos Lettres, et même notre Compagnie peuvent voir un précurseur injustement oublié.

Quelques Correspondants d'Eugène Van Bemmel

(LETTRES INÉDITES)

(Lecture faite par M. Gustave CHARLIER, à la séance du 8 mars 1941)

Dans le travail d'ensemble le plus attachant et le mieux documenté que l'on ait, depuis de longues années, consacré aux chansons de geste (1), M. Maurice Wilmotte commence par évoquer, en une cinquantaine de pages, ce qu'il appelle *Un Siècle de philologie française*. C'est, somme toute, l'histoire des tâtonnements et des variations de la critique sur la question cruciale qui fait l'objet de son savant propos: celle des origines et de l'élaboration de notre épopée. Comme quoi le problème s'est trouvé posé dès ce XVIII^e^ siècle où Herder se plaisait déjà à distinguer entre *Naturpoesie* et *Kunstpoesie*; sous quel angle l'ont considéré tour à tour Daunou, Villemain, Fauriel, Ozanam, Paulin Paris et quelques autres; comment enfin on en est venu aux travaux qui ont fait époque de Gaston Paris et de Léon Gautier, voilà, en deux mots, la matière singulièrement dense et touffue de ce chapitre initial, dont on pense bien qu'il ne peut pas tout dire et qu'il n'ambitionne pas d'épuiser le sujet.

Ces pages suggestives d'un beau livre nous ont remis en mémoire un épisode peu connu de l'histoire de l'érudition belge. M. Wilmotte était assurément fondé à n'en parler point, car il n'a guère eu d'importance effective. Mais il ne manque pas d'un certain pittoresque anecdotique. Il a,

(1) Maurice Wilmotte, *L'Épopée française, origine et élaboration*. Paris, Boivin, 1939, in-8°.

de plus, donné lieu à quelques lettres demeurées inédites et qui méritent l'exhumation. Il se rattache enfin aux débuts d'une institution naguère menacée de mort : le concours universitaire.

Voilà, pour autant que de besoin, nos excuses, si l'on s'étonne de nous voir feuilleter ici des livres oubliés et remuer des papiers jaunis, vieux maintenant de près d'un siècle.

* * *

Tracer l'histoire abrégée de la langue et de la poésie provençales, et dire quelle fut leur influence sur l'Espagne, ainsi que sur une partie de l'Italie, durant le XI^e^ et le XII^e^ siècle.

Telle était la question à traiter pour le concours universitaire de l'année académique 1843-1844. Elle allait donner lieu à un mémorable tournoi d'érudition romane. « Nos anciens, notait encore Ernest Discailles en 1883, nos anciens n'ont pas oublié le souvenir d'une brillante joute philologique que soutinrent, sur la langue et la littérature provençales, trois excellents étudiants, trois futurs maîtres, de Gand, de Liège et de Bruxelles : Emile de Laveleye, Aloys De Closset et Eugène Van Bemmel. » (1). De cette joute, c'est le futur économiste qui devait sortir vainqueur, avec 94 points sur 110, De Closset obtenant une « mention très honorable », avec 90 points. Quant au troisième compétiteur, il s'en voyait attribuer 84, avec cette déclaration du jury : « Il est à regretter que M. Van Bemmel ait embrassé un système trop conjectural pour être consacré par l'approbation du jury; sans cela, ce concurrent eût mérité la palme. »

Ce verdict ne laissait pas de trahir quelque embarras chez les juges, lesquels s'appelaient Altmeyer, Decock, Lesbroussart, Moke et Van Hasselt. Or, lorsqu'on relit aujourd'hui les trois travaux qui lui étaient soumis, on ne peut

(1) *Histoire des Concours généraux*, t. I, p. XVI.

s'empêcher de penser qu'un *ex æquo* de Laveleye-Van Bemmel aurait mieux rendu la véritable physionomie du concours. Le mémoire de De Closset n'est guère plus, en effet, qu'un honnête résumé des recherches antérieures, auxquelles il ajoute fort peu. Il méritait, tout au plus, une pâle mention. Qu'elles soient justes ou non, les vues originales ne manquent pas, au contraire, dans les deux autres ouvrages, et notamment — nous y revenons — sur la question déjà brûlante des origines épiques.

Mais comment, dira-t-on, pareil problème pouvait-il se trouver impliqué dans un tableau des lettres provençales aux XI^e^ et XII^e^ siècles ? C'est qu'aux environs de 1840 régnaient encore à peu près sans conteste les vues de Fauriel, lequel avait, non sans téméraire audace, postulé l'existence d'une poésie épique provençale, entièrement disparue par la suite, et dont les chansons de geste françaises n'auraient été qu'une manière de reflet. Ce fantôme de l'épopée provençale ne devait être définitivement conjuré que vingt-cinq ans plus tard, par Gaston Paris. Un des mérites, précisément, de Van Bemmel, c'est qu'il prenait, aussi nettement que possible, position contre cette idole du jour, et même avec une hardiesse qui semble avoir fait frémir son jury.

« M. Fauriel, écrivait-il, a beau vouloir établir, par mille hypothèses plus ou moins spécieuses, par mille subterfuges plus ou moins ingénieux, que les troubadours ont aussi composé de belles épopées, aujourd'hui perdues : cela ne s'allie ni avec l'idée que nous nous formons de ces poètes, ni avec l'esprit des œuvres qu'ils nous ont laissées. »

Et il n'hésitait pas à conclure :

« Il est donc probable que le génie provençal n'a point produit de poème épique, de quelque genre que ce soit; et l'on conçoit d'ailleurs aisément qu'il ne pouvait point en produire, que la nature même de ce génie s'y opposait absolument » (1).

(1) *De la langue et de la poésie provençales*, Bruxelles, 1846, p. 183.

Sous la plume d'un jeune homme de vingt ans (1), ces lignes témoignaient, non seulement de quelque courage, mais d'une remarquable sûreté de sens critique. Le souci de la vérité oblige à dire qu'on ne retrouve pas cette dernière dans la partie purement philologique de son mémoire. Il s'y montre, assez fâcheusement, l'adepte d'une celtomanie aujourd'hui périmée; mais on pouvait encore s'y laisser prendre en ces temps où la linguistique romane n'était qu'au berceau.

De Laveleye, par contre, se range, sans barguigner, du côté de Fauriel, dont il s'attache à combiner les idées avec celles d'Ampère. Il passe longuement en revue tous les témoignages qui lui paraissent établir l'existence d'une épopée du Midi, et parmi eux, en bonne place, le trop fameux « chant d'Altabiçar » que l'on sait aujourd'hui la perfide supercherie d'un étudiant basque en belle humeur. Mais il expose par ailleurs, bien avant Gaston Paris, une théorie des origines épiques qui est déjà une véritable théorie des cantilènes, à laquelle ne manque même pas ce dernier terme. A l'en croire, des chants courts, contemporains des héros carolingiens, se seraient transmis par voie orale pendant deux ou trois siècles, en accentuant de plus en plus leur caractère légendaire. Et pour expliquer le passage des cantilènes aux chansons de geste, il fait appel à l'influence cléricale, et il esquisse, en quelques pages, des vues, bien curieuses à pareille date, sur la collaboration possible des moines et des jongleurs :

« Au XI^e^ siècle, écrit-il par exemple, quand on commença à composer des épopées, le poète alla s'inspirer dans les cloîtres; qu'il fût moine ou jongleur, il se faisait communiquer les chroniques du couvent, recherchait celles qui contenaient des souvenirs nationaux, probablement encore, quoique très vaguement, conservés dans le peuple. »

Il conclut même : « Les traditions entrent chansons dans les monastères et en sortent romans. » Ou encore : « Nous

(1) Il était né en 1824. Sur sa vie, nous nous permettons de renvoyer à l'article que nous lui avons consacré dans la *Biographie nationale*, t. XXVI, col. 163-173.

apercevons les chants populaires se fixer, se condenser, se cristalliser, pour ainsi dire, dans les cloîtres. » Et n'est-il pas vrai qu'il y a là comme le pressentiment, ou même, mieux encore, comme une sorte de première ébauche, de la théorie que Joseph Bédier devait exposer, développer et faire sienne quelque soixante ans plus tard ?

* * *

L'Etat belge, munificent à cette époque lointaine, imprima tout entier le long mémoire d'Emile de Laveleye dans les *Annales des Universités de Belgique* (1). Celui d'Aloys De Closset parut à Bruxelles en 1845 (2). Van Bemmel ne pouvait moins faire que de livrer également le sien au jugement du public lettré; il sortit donc de presse à son tour, nous l'avons dit, l'année suivante, sous le titre *De la langue et de la poésie provençales* (3).

C'est à cette publication que se rapportent les lettres inédites qu'on va lire. On s'étonnerait que les hommes célèbres ou notoires qui les ont signées aient fait si complaisant accueil à l'œuvre, même remarquable, d'un débutant, si l'on ne devinait que Van Bemmel leur était chaudement recommandé par son protecteur de toujours, le baron de Stassart, lequel semble bien avoir mis à sa disposition ses relations parisiennes. Ainsi s'explique que le jeune étudiant bruxellois ait reçu et conservé précieusement dans ses papiers (4) un court billet de Michelet et des lettres de l'abbé Chavée, de Béranger et de Paulin Paris.

Les deux derniers sont trop connus pour qu'il soit besoin de les présenter ici. Mais le précédent est davantage oublié. Ce serait une figure bien curieuse à faire revivre que celle

(1) Troisième année, 1844, pp. 557-928.

(2) *Histoire de la langue et de la littérature provençales et de leur influence sur l'Espagne et une partie de l'Italie durant les XI et XII siècles*. Bruxelles, 1845, in-8°.

(3) Trompé par les titres, Gustave Lanson a fait figurer ces trois travaux sous la rubrique « Le Felibrige » de son *Manuel bibliographique*, nos 18864-18866.

(4) Ce qui en subsiste est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Université de Bruxelles.

d'Honoré-Joseph Chavée (1815-1877). Qu'il nous suffise de dire que ce prêtre namurois, assez tôt fixé à Paris et professeur au Collège Stanislas, devait finir par se défroquer et même se faire franc-maçon. Pour sa *Lexiologie indo-européenne* (1845), son parallèle *Français et Wallon* (1857) et son petit livre sur *Les Langues et les Races* (1862), il peut être fort légitimement compté au nombre des fondateurs de la linguistique comparée. On verra que, malgré force politesses, il n'épargne guère les critiques à Van Bemmel. C'est l'annonce, et comme le prélude, de polémiques plus âpres qui devaient les mettre aux prises en 1858 (1).

Gustave CHARLIER.

I

14 Oct. 46.

Monsieur,

Recevez mes remerciemens pour l'ouvrage important que vous voulez bien m'adresser. Rien n'est plus grave pour nous que la discussion de nos origines linguistiques. Je ne doute pas que vous n'y jetiez de nouvelles lumières. A la veille de l'ouverture de mon cours, je regrette de ne pouvoir vous lire immédiatement. Agréez l'expression de ma gratitude et de ma considération distinguée.

J. MICHELET.

II

Paris, 14 8bre 46.

Merci à vous, mon cher Baron, pour votre bon souvenir ! J'ai lu avec avidité les trois premiers chapitres de votre livre, et j'ai parcouru les autres. Tout me plaît dans cet ouvrage, tout jusqu'au style, qui est clair et rapide comme votre pensée. J'aime le premier paragraphe de la p. 18, le dernier de la p. 19, et surtout les lignes 9-15 de la page 27.

(1) On trouvera les documents de cette querelle érudite dans la *Revue Trimestrielle* de cette année. Voir surtout t. XVIII, pp. 316-334 et t. XIX, pp. 247-274.

Il y a, dans votre chap. *Histoire du langage*, une page 60 de grandes vérités et une grave erreur. Sans doute les langues romanes ne sont point une dégénérescence du latin de Rome, commençant au Ve siècle, etc., etc. Mais les patois de Provence (*rustica romana*), d'Italie et d'Espagne, contemporains et même antérieurs, si vous le voulez, au langage littéraire de Virgile, ne sont que des formes pathologiques *nécessairement* issues des formes physiologiques d'un langage organique, commun à tous les membres de la tribu asiatique qui vint coloniser le sud-ouest de l'Europe (Pardon pour mes *ique* !). Ce langage, qui n'était encore ni la langue de César, ni celle de Gui d'Uisel, a été pourtant la souche première de l'un et de l'autre. Cette souche était sans aucun doute plus saine et plus organique que le latin littéraire (qui est déjà bien gâté); mais, à coup sûr, le roman en est une variation, une *transformation*, remarquable seulement par une diminution de plus en plus sensible du génie organisateur qui, sur le sol de l'Asie, avait conçu la déclinaison et la conjugaison indo-européennes. Puis, les patois du midi de l'Europe, comme tous les patois européens, ne sont qu'une *dévastation* d'une langue plus organique, ou plutôt ils ne sont que cette langue *rationnelle* et *comprise* par des parleurs-créateurs, mais altérée, mais gâtée, mais désorganisée, mais incomprise. Vous le voyez, je réprouve comme vous le système de dérivation, et, dans votre sens, je l'ai toujours réprouvé pour l'immense majorité des mots et des formes grammaticales romanes.

J'admire, et, vendredi, je ferai admirer par M. Ampère les vues élevées qui dominent votre histoire du langage roman dans toutes ses variétés. Il y a beaucoup d'éloquence dans votre page 67. Bref, votre livre est un beau livre et il me plaît d'en parler dans *le Correspondant* (le plus répandu des recueils littéraires, plus répandu même que la *Revue des Deux Mondes*). Je vous écrirai bientôt ce que mon ami Ampère m'aura communiqué de ses réflexions sur votre travail.

Ampère est mon voisin et nous nous voyons très souvent. Comme il ne serait pas inutile à vos idées et à votre nom que

M. Ampère vous citât dans son cours de littérature française au Collège de France, je vous engage à m'envoyer, par la première occasion que vous trouverez, *un exemplaire* avec griffe et dédicace sur le haut du premier titre (et non sur la couverture) afin que je le remette moi-même à l'illustre professeur dont vous avez si savamment commenté les écrits.

Ma santé est bonne. Mon premier volume est à moitié. J'ai dû accepter la place d'aumônier en chef de la Charité *ad interim*. Je l'ai remplie pendant deux mois : j'en sors. Mes études ont souffert de ce ministère de dévouement (j'étais le médecin spirituel de 500 malades); mais ma bourse et mon cœur de prêtre y ont gagné, beaucoup gagné. Je ne vous ai jamais oublié. J'ai souvent parlé de vous aux savants de Paris qui me demandaient des nouvelles de la Belgique savante. Je vous ai toujours aimé; ne m'oubliez pas.

Je vous serre affectueusement les deux mains.

L'abbé CHAVÉE

10, place St Germain-des-Prés.

III

Monsieur,

Pardonnez-moi d'avoir autant tardé à vous remercier du volume que M. le Baron de Stassart a pris la peine de m'apporter de votre part. J'ai voulu le lire avec fruit, c'est-à-dire à tête reposée, pour en mieux apprécier le mérite. Il m'a appris bien des choses, et m'a fait vivre quelques jours au milieu de ce monde des Troubadours, qui dut être si charmant, s'il répondait à l'idée que nous en donnent tous ses historiens. Je vous avoue que, depuis longtemps et comme malgré moi, il m'est arrivé de douter du mérite réel de cette source poétique, d'où Raynouard fait sortir toutes les poésies européennes : en général, trop d'engouement pour un sujet aveugle et égare l'écrivain qui le traite. Il me semble, Monsieur, que vous avez, dans votre ouvrage, évité cet inconvénient et présenté toutes les questions qui

en ressortent d'une manière aussi ingénieuse que juste. Mais que de travaux il vous a fallu faire pour démêler avec tant de sagacité les fils embrouillés de cette histoire de la langue provençale, presque déjà passée à l'état de langue morte ! Tout ignorant que je suis des sources où vous avez puisé vos convictions, la haute raison, le goût sûr que vous apportez dans vos jugemens me les font adopter, et grâce à vous, Monsieur, je comprends mieux quel fut le rôle si brillant que jouèrent les troubadours, considérés au point de vue littéraire. J'ai cru même comprendre enfin ce qui m'a toujours paru si étrange, pourquoi ce n'était pas de leur sol prédestiné que sont venus les grands poètes qui font l'orgueil de notre littérature.

Plus j'ai avancé dans la lecture de votre livre, Monsieur, plus je me suis étonné qu'il n'eût pas obtenu la couronne du concours pour lequel il a été écrit. Je félicite la littérature belge d'avoir eu un autre ouvrage à opposer à celui-ci, s'il n'y a pas d'erreur de jugement. Cela prouve que votre pays est riche en écrivains distingués.

Recevez, avec mes remerciemens bien sincères, Monsieur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

BÉRANGER.

Passy, 4 nov^re^ 46.

P. S. — J'ai eu le malheur de manquer encore une fois la visite de M. de Stassart. Je lui ai porté l'expression de mes regrets : ayez la bonté de les lui renouveler.

IV

En lisant votre aimable lettre, Monsieur le baron, et votre volume plus précieux encore, je me suis un instant imaginé que je me trouvais la fière Albion en présence du magnanime guerrier de Waterloo. Vous venez vous jeter dans mes bras, comme dans ceux du plus constant ennemi des prétentions provençales. J'aurai sur l'Angleterre cet avantage de ne pas confier le soin de mes vengeances à un autre Sir Hudson Lowe : je prendrai même l'indiscrète

liberté de vous dire que, si je n'étais Languedoïllien, je voudrais être, comme dit la chanson,

, du Languedô,
du Languedô,
avec mon sac sur le dos.

Mais que ce Languedô est donc heureux, lui, qui, non content des hommages de clocher, vient recruter avec succès chez nous, chez les trouvères de l'Artois, des Flandres, du Brabant, des rompeurs de lance dont le fer est émoulu et la pointe incisive ! On peut dire d'eux ce que les grognards d'Afrique disent des Turcs : on voit des Chrétiens devenir bons Turcs, on ne voit pas des Turcs devenir bons Chrétiens. Vous êtes, vous, Monsieur, un Chrétien turquisé, c'est-à-dire un Brabançon aquitanisé. Ce qui vaut mieux encore, votre livre promet aux deux camps un bon écrivain, un penseur de plus. Malgré tout mon dépit contre vous, je me suis laissé aller au charme de vous écouter, de vous saisir, de quasi vous applaudir. Oui, Monsieur, une fois arrachés aux idées générales sur lesquelles vous appuyez votre système, et qui pourraient à la rigueur en être séparées (comme l'éléphant sur lequel repose toute l'ancienne cosmogonie indienne), nous avons tous les moyens possibles de nous entendre et de nous donner la main. Me sera-t-il permis de vous exprimer, non pas un conseil, mais une opinion personnelle ? Vous avez dans l'esprit trop de netteté, dans l'imagination trop de force pour vous arrêter longtemps dans ces bruyères d'origines linguistiques qui aboutissent presque toujours à la grande tour babylonienne. Vous le faites d'ailleurs assez entendre, quand le besoin de vous rendre compte de l'origine des choses a bien fatigué votre esprit; car nous parlons comme les abeilles font du miel; de la même organisation primitive naissent d'invincibles analogies dans la forme qui sert à exprimer des sensations analogues. Laissons donc là les Celtes, les Scythes, le sanscrit, l'hébreu, le persépolitain. Au fait, au fait ! Et ce fait, c'est l'influence souveraine, *immédiate* de la parlure

latine sur les trois grands dialectes néolatins, les trois langues de *si*, *d'oc* et *d'oui*. Ces trois dialectes, devenus tous trois littéraires, un peu plus tôt, un peu plus tard, sont nés à peu près le même jour, si le même jour les peuples qui les choisirent reçurent et accueillirent les légions romaines, qui les leur apportèrent avec une civilisation supérieure à celle qu'ils connaissaient la veille. Italiens, Espagnols, Français, nous sommes trois frères jumeaux; embrassons-nous et que ce soit fini ! Vous voyez, Monsieur, qu'on ne peut parler plus opportunément, le lendemain des mariages espagnols.

J'espère bien, Monsieur, vous envoyer d'ici à quelques jours une grande et mienne brochure dans laquelle j'expose aussi quelques-unes de mes idées sur les monumens littéraires de l'ancienne France. Je vous demanderai, à mon tour, des conseils et de la bienveillance, et vous renouvellerai l'expression des sentimens de véritable estime et d'affectueux dévouement avec lequel (*sic*) j'ai bien l'honneur d'être,

Monsieur le baron,

votre très humble et très obéissant serviteur,

P. PARIS.

Vendredi 16 octobre 1846 [1].

[1] Lettre scellée d'un cachet de cire portant en exergue : *Si m'aist Diex.*

CHRONIQUE

JOSEPH VRINDTS

Le 6 novembre 1940 est mort, à Liége, M. Joseph Vrindts.

Aux funérailles, qui furent célébrées à Liège le 9 novembre, M. Jean Haust a salué en ces termes, au nom de l'Académie, la mémoire de notre confrère :

Au nom de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, je viens dire le dernier adieu au poète liégeois Joseph Vrindts, notre vénéré confrère.

Les statuts de l'Académie — il est permis de le regretter — ne font aucune place à la littérature dialectale. Néanmoins, dès le début de son existence, la Section philologique a cru devoir réserver un siège (à titre symbolique en quelque sorte) au représentant le plus qualifié des lettres wallonnes. En 1923, l'Académie porta son choix sur Henri Simon. Récemment, lorsque disparut le chantre du *Pan dè bon Diu*, elle le remplaça par son émule et vieil ami Joseph Vrindts, voulant couronner, par cette marque de haute estime, la longue et brillante carrière du vétéran des lettres liégeoises. A la différence d'Henri Simon, que sa timidité farouche tint constamment éloigné de ses confrères, Joseph Vrindts vint, malgré son grand âge, remercier la compagnie qui l'avait élu. C'était à la séance d'avril, et j'entends encore sa belle voix, aux inflexions prenantes. Dans son savoureux dialecte, il prononça un gracieux compliment, d'un accent si juste, si digne et si cordial que la grave assemblée lui fit un succès vraiment inattendu : ce fut peut-être, pour notre vieil ami, la dernière joie, le dernier triomphe de sa vie...

Et nous étions impatients d'entendre le discours qu'il allait prononcer,

lors de sa réception en séance solennelle. Hélas ! au lieu de cette fête que l'on se promettait, nous voici devant un cercueil !...

D'autres évoqueront l'œuvre, vaste et multiple, du disparu. Elle devait être ce que fut l'homme. Et l'homme était si intéressant ! Il naquit avec l'âme d'un poète. Il n'eut qu'à obéir au rythme intérieur pour écrire des vers d'un charme ingénu, d'un art parfois trop facile mais souvent très original. Lui aussi pouvait dire avec Lamartine : *Je chantais, mes amis, comme l'homme respire !...* Sa poésie coulait de source; elle savait rendre émouvants les détails en apparence vulgaires ou insignifiants.

Mais le poète, pour toucher le cœur de la foule, doit vivre au milieu d'elle et non dans une tour d'ivoire. Il doit connaître les luttes, les misères, les désirs du peuple, pour savoir en traduire les aspirations confuses. Joseph Vrindts était admirablement situé et doué pour cette mission idéale, à laquelle il se dévoua pendant plus d'un demi-siècle. Il avait le « don d'enfance », ce mélange incurable de candeur et d'illusion féconde, qui est le privilège du vrai poète. De là, sa tendresse émerveillée devant les êtres et les choses qui l'entouraient. De là aussi, sa philosophie optimiste, indulgente et résignée. Tout sentiment mesquin paraissait lui être étranger. Depuis tant d'années que je connaissais Vrindts, jamais je n'ai saisi, dans ses yeux ou sur ses lèvres, une ombre de vanité, de jalousie ou d'amertume. On ne pouvait supposer qu'il eût un ennemi. L'homme était tout de bonté souriante et modeste.

Sa piété filiale n'a jamais voulu quitter ni son faubourg ni les bords de sa Meuse, qu'il a chantés avec tant de ferveur. Toute sa vie, il resta fidèle au milieu populaire où il avait grandi. Entouré de sympathie et de vénération, il y goûtait les meilleures de ses joies. Et c'est du plus noble, du plus tendre de ses enfants que Liège porte aujourd'hui le deuil...

L'Académie, elle aussi, où il n'apparut qu'un jour, gardera fidèlement la mémoire de Joseph Vrindts.

Et, avec des mots très simples (il n'aimait que ceux-là), je suis venu lui dire combien ses confrères sont tristes d'avoir perdu leur doyen d'âge, celui qui représentait brillamment, parmi eux, la littérature de notre cher dialecte wallon.

GEORGES DOUTREPONT

M. Georges Doutrepont est mort à Louvain le 24 mai 1941.

Les funérailles de notre confrère ont été célébrées le 28, à Louvain.

Voici le texte du discours de M. Maurice Wilmotte, directeur de l'Académie.

C'est avec une bien naturelle émotion que je remplis ici un devoir de ma charge. Georges Doutrepont a été mon élève à l'Université de Liège, et il y a, dans cette mort que nous n'avions pas prévue si proche, comme une violation des lois de la vie, qui auraient dû lui réserver une tâche qui m'incombe en ce jour.

Elève de l'Université de Liège, professeur à l'Université de Louvain, Georges Doutrepont a fait bénéficier ses élèves de l'influence d'une haute institution, dotée d'une atmosphère morale et religieuse particulière; mais, aussi, il y a surajouté ce qu'une éducation scientifique, plus librement développée dans sa Wallonie natale, leur valait par son précieux contact.

Ce bon Wallon, que j'ai vu sur les bancs comme son frère, s'intéressait vivement à ce coin de terre, auquel il consacra son premier travail et dont il n'oublia jamais le parler populaire.

Comment il s'appliqua ensuite avec tant de zèle au dernier siècle du moyen âge, je ne puis vous le dire. Il avait deviné que parmi les sujets d'étude auxquels il pouvait consacrer ses loisirs d'enseignement, aucun n'était plus négligé peut-être que les lettres de cette étonnante période des ducs de Bourgogne, dont l'histoire avait pourtant passionné tant d'érudits et qui fut si féconde pour le futur nationalisme belge, puisqu'elle réussit à souder ensemble la plupart des petits Etats qui, de la mer du Nord aux ruisseaux de nos Ardennes, avaient trop souvent offert à leurs voisins le spectacle de leurs dissensions. Les historiens n'avaient prêté d'attention aux écrivains de ce temps que dans la mesure où ils leur fournissaient des données précises sur la vie politique et économique d'un siècle qui vit l'élaboration lente et pénible de notre petite patrie, et ils ne s'étaient guère souciés de leur valeur littéraire.

C'est à cette préoccupation, nouvelle dans le domaine de l'érudition, que nous dûmes, en 1909, le précieux volume intitulé *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, et, beaucoup plus tard, d'utiles

investigations sur Jean Lemaire de Belges et la Renaissance (1934). A vingt-cinq ans d'intervalle, Georges Doutrepont restait donc fidèle à des recherches, où sa persévérance sut triompher de maint obstacle.

Le XV^e^ siècle l'attirait, en effet, malgré ce qu'il offre de broussailleux, d'abstrus, de contradictoire à plus d'un égard. Et je pense ici à l'édition d'un des écrivains les plus représentatifs de cette époque, Jean Molinet, à qui, dans la seconde moitié de sa longue carrière, il rêva de consacrer son activité de philologue et d'historien. Le drame de Louvain l'ayant privé, par la destruction de plusieurs manuscrits, de son meilleur instrument de travail, il s'entêta courageusement dans une tâche quasi impossible et, aidé d'un de ses élèves, il réussit en 1937, à donner le bon à tirer de la dernière feuille du troisième volume des *Chroniques* de Jean Molinet, dont notre Académie Royale s'honorait en assurant la publication.

N'allez pas croire que ce vaste labeur l'absorbât complètement ! Que d'autres travaux il mena de front avec celui-là ! Par exemple on reste étonné devant les deux in-octavo, où il a exposé les recherches que lui avaient imposées des études, un peu arbitrairement systématisées, sur *les types populaires*. Il y a là, au point de vue bibliographique, de quoi émerveiller les érudits spécialisés dans l'ingrate besogne à laquelle il s'était lui-même consacré.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de louer le professeur. Des juges plus compétents l'ont fait, notamment lorsqu'on fêta l'anniversaire de ses vingt-cinq années d'enseignement au milieu d'une manifestation aussi flatteuse que justifiée. Mais ce faible rappel des qualités professionnelles et scientifiques du défunt serait incomplet si je ne mentionnais ici, parmi les sentiments généraux auxquels Georges Doutrepont resta toujours fidèle, son souvenir ému de la terre où il était né. Terre âpre mais en somme féconde, coupée de grands prés, où ses yeux d'enfant virent paître de nombreux troupeaux et où il apprit un patois légèrement plus guttural que l'harmonieux dialecte de Liège.

J'ai dit que son premier travail fut consacré à ce patois, et plusieurs parmi ses élèves ont, par d'estimables mémoires, prouvé que leur maître les avait encouragés dans une voie, d'où il s'était détourné lui-même, peut-être à regret, pour contempler des horizons plus vastes.

Notre Académie, en l'élisant dans sa section philologique, s'est

légitimement souvenue de ce côté plus modeste d'une personnalité, qui, dans l'histoire littéraire, put s'affirmer supérieurement.

Le dernier petit livre de Georges Doutrepont, couronné par l'autre Académie de langue française, est encore un hommage indirect à ce souvenir patrial. Il y trace un tableau ressemblant de notre littérature, et la Wallonie n'y est pas oubliée.

Voilà donc l'homme que nous venons de perdre, érudit, bon fils de sa petite patrie dans la grande, infatigable chercheur et toujours la plume à la main. Sa mémoire nous restera chère, et si sa mort nous crée encore un autre souci que de le louer, selon son mérite, ce sera, sans doute, celui de lui trouver un digne successeur.

LES CONCOURS

L'Académie avait mis au concours un recueil de poèmes.

Le prix a été décerné à Mme Yvonne Herman-Gilson pour son recueil intitulé : *Le Jardin intérieur*.

Le prix du concours pour une étude sur un écrivain belge au XIX^e^ siècle a été décerné à M. Elie Willaime pour son étude consacrée à Fernand Severin.

LES PRIX

Le prix de la Fondation Emile Polak, destiné à un écrivain âgé de moins de trente-cinq ans, de préférence à un poète, a été attribué à Mme Adrienne Revelard, pour son recueil de poèmes : *Passante*.

Le prix Eugène Smits, destiné à un ouvrage tendant au perfectionnement moral du lecteur, a été décerné à Mlle Simone Bergmans, auteur d'un essai intitulé : *Moi, ce malade*.

OUVRAGES REÇUS

Géo LIBBRECHT. — *Ma ville*. Poèmes. Bruxelles, Cahiers du Journal des Poètes, 1941.

Henri DAVIGNON. — *La Maison Picarde*. Bruxelles, Coll. Durendal, 1941.

Henri LAURENT et Fritz QUICKE. — *Les origines de l'Etat Bourguignon. Accession de la Maison de Bourgogne aux Duchés de Brabant et de Limbourg*. Bruxelles, Palais des Académies, 1941.

Thomas BRAUN. — *Philatélie-Poèmes*. Nouvelle édition augmentée de deux nouveaux timbres. Bruxelles, Wellens-Pay, 1940.

Robert GUIETTE. — *Chroniques des Conquêtes de Charlemagne*. Manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Georges VIRRÈS. — *Souvenir, Souvenir, que me veux-tu ?* Bruxelles, L'Edition universelle, 1940.